



Panorama presse : interdiction totale en France

Rubrique : actualités - Date : mardi 14 mars 2006

LE PARISIEN et LA CROIX s'interrogent sur la décision que pourrait prendre le gouvernement en ce qui concerne une éventuelle interdiction de fumer dans les lieux publics.

D'après LE PARISIEN, « On négocie » et si « rien n'est encore tranché (&) le calendrier s'accélère » car hier le ministre de la santé a reçu René Le Pape, président de la confédération des débiteurs de tabac, « afin de mesurer l'opinion de cette corporation ». Le journal qui souligne que les buralistes plaident pour une « exception » en faveur des bureaux de tabac ou au moins la possibilité d'installer des cloisons étanches pour protéger les non fumeurs, rapporte les propos de René Le Pape « Le ministre ne m'a donné aucune garantie mais j'ai eu l'impression qu'il est beaucoup moins intégriste que d'autres ayatollahs antitabac ». Indiquant que le ministre transmettra d'ici la fin du mois une « proposition » au Premier-ministre, le journal évoque les différents scénarios possibles de communication sur la mesure (communication de Xavier Bertrand, du Premier-ministre ou du Président de la République). D'après le Parisien, Jacques Chirac qui devrait prendre la parole le 21 mars, jour anniversaire du plan cancer, pourrait peut être annoncer une « initiative spectaculaire » pour faire reculer le tabagisme. Le journal qui note qu'Yves Bur, auteur d'une proposition de loi, signée de 80 députés, visant à une telle interdiction, a été reçu il y a deux semaines par le ministre de la santé à la suite de son voyage en Italie, rapporte que selon l'entourage du député « les responsables syndicaux italiens (..) ont dit que seulement 13% des restaurateurs avaient vu leur chiffre d'affaire baisser suite à cette mesure ». Assurant que si Xavier Bertrand « ne leur a pas livré le fond de sa pensée il leur a laissé entendre vouloir protéger la santé des salariés face au tabagisme passif », le journal conclut sur la proposition de loi des socialistes Jean Marie Le Guen et Claude Evin allant également dans le sens d'une interdiction de fumer dans les lieux publics.

« Le gouvernement hésite à durcir la loi antitabac » titre LA CROIX qui évoque le « débat politiquement fort sensible que le gouvernement va devoir trancher ». Soulignant que de nombreux tabacologues et spécialistes de santé publique « attendent un geste fort de la part de Jacques Chirac », le journal rappelle que ce débat a été lancé voici plusieurs mois par Yves Bur qui a déposé une proposition de loi en ce sens et qui assure aujourd'hui que le texte est « soutenu par 80 parlementaires de la majorité et (..) que de nombreux socialistes appuient (sa) démarche ». Le quotidien qui précise que pour Yves Bur il s'agit d'aller plus loin que la loi Evin, affirme que pour les médecins, seule l'interdiction totale permettra de protéger les non fumeurs du tabagisme passif (5000 morts par an selon les dernières études britanniques). Evoquant le rapport de l'Igas qui prône une interdiction totale de fumer dans tous les lieux publics, le quotidien souligne que « la protection des non fumeurs est au cœur du débat » sachant que plus de 1,1 million de Français sont exposés plus de 75% de leur temps de travail au tabagisme passif, mais que buralistes, cigarettiers et restaurateurs se « mobilisent contre l'interdiction totale ». D'après le journal, ces derniers préconisent une meilleure application de la loi Evin et des aménagements pour mieux séparer fumeurs et non fumeurs voire continuer à fumer dans les bars-tabac. La Croix qui affirme qu'ainsi « chaque camp se livre une bataille intense pour convaincre les médias ou les décideurs politiques », mentionne les voyages en Irlande et en Italie d'Yves Bur et les courriers adressés aux parlementaires par l'industrie du tabac pour les inciter à une certaine prudence envers leurs électeurs. Selon le quotidien, à un an de l'élection présidentielle, les médecins se demandent si le gouvernement peut prendre le risque de mécontenter buralistes et restaurateur. Un tabacologue s'inquiète « Il y a trois mois Xavier Bertrand disait clairement en privé qu'il était favorable à l'interdiction totale. Aujourd'hui il apparaît nettement plus en retrait » et il s'interroge sur « d'éventuelles consignes » venues de Matignon.